

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

05/12/2024

ORDRE DU JOUR

1. Point de l'actualité régionale des mobilités
2. Évolutions de l'offre de transport régional, tous modes / présentation de la réflexion sur le plan de transport routier
3. Suivi de l'élaboration des contrats opérationnels de mobilités
4. Points divers, échanges avec les participants



1 - POINT DE L'ACTUALITÉ RÉGIONALE DES MOBILITÉS

- CONTEXTE BUDGETAIRE
- INTERMODALITÉ
- ACCESSIBILITÉ
- OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES TER
- COVOITURAGE
- RENTRÉE SCOLAIRE
- INFORMATION VOYAGEURS



LE CONTEXTE BUDGETAIRE



- Vote du budget prévu en décembre :
 - Baisse d'au moins 100 millions d'euros de recettes budgétaires attendues
 - Projet de recentrage de la collectivité sur ses missions obligatoires
- Conséquences pour les Transports / Mobilités :
 - Gel du déploiement du Transport à la Demande en Vendée, en Sarthe et Loire-Atlantique
 - Gel des AMI Location de Vélos Courte Durée en Gare / Maisons de la Mobilité
- Après 4 années, le dispositif d'incitation au covoiturage ne sera pas poursuivi au-delà du 31 décembre 2024.
 - L'objectif de lancement de la dynamique covoiturage en Pays de la Loire est atteint.

INTERMODALITÉ TRAIN – CAR / VÉLO

Actions de la Région en faveur de l'Intermodalité TRAIN / VÉLO

Stationnements sécurisés autour des gares et des Points d'Arrêts Routiers en Pays de la Loire :

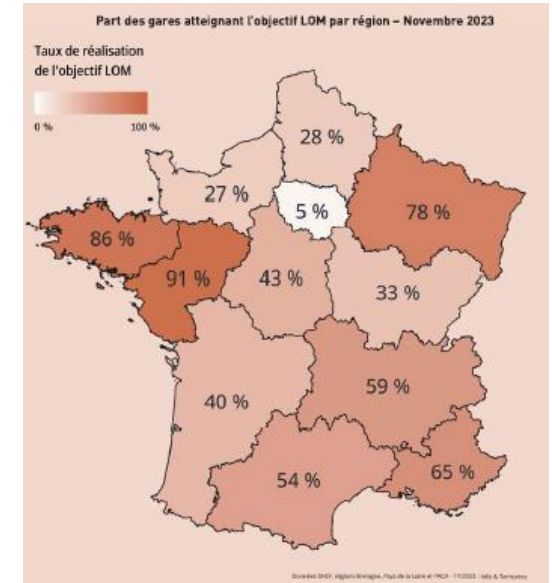
- Taux de réalisation des objectifs LOM : PDL classée 1^{ère} région au niveau national
- 100% des gares dotées d'abris vélo sécurisés ou consignes individuelles courant 2025
- + de 150 000 badgeages dans les abris vélos sécurisés depuis début 2024
- Cofinancement de stationnements vélos sécurisés au niveau des points d'arrêts routiers structurants des lignes régulières et scolaires

Service estival d'emport complémentaire de vélos sur de nombreux axes en 2024

- Pornic, Saint-Gilles, Les Sables d'Olonne, La Rochelle, Le Croisic, Redon
- 12 500 vélos embarqués (4 600 en 2023) (WE et jours fériés mai juin sept et tous les jours juillet/août)
- 77 % des clients satisfaits du service mis en place à l'été 2024

Mise en place de la réservation obligatoire et payante (1€) pour les occasionnels du 8/06 au 22/09

- 57 340 réservations effectuées pour un total de places réservables de 181 285 places



source : enquête LOM Vélos&Territoires, automne 2023



PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX



Achevés récemment :

- Nouvelle gare LE MANS Hôpital - Université (été 2023)

En travaux :



- Pôle d'échanges SUD NANTES (dernière phase - gare routière, parking vélos sécurisés, cour taxis, ...)
Livraison 1er semestre 2025
- PEM de Laval : démarrage début 2025 des travaux de la rampe sud d'accès vélo à la passerelle ferroviaire (cofinancement Région via CPER 23-27)



En études :

- Pôle d'échanges LES SABLES D'OLONNE (étude faisabilité 2023-2024, étude préliminaire 2025)
- Pôle d'échanges SAINTE-PAZANNE (étude faisabilité 2023-2024, étude préliminaire 2025)
- Pôle d'échanges PORNIC (étude de flux et de faisabilité 2025)
- Pôle d'échanges SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (étude AVP à programmer)
- Nouvelle gare et pôle d'échanges de l'Aéroport NANTES ATLANTIQUE (étude faisabilité achevée en juillet 2024, étude préliminaire en cours jusqu'à mi-2025)
- Pôle d'échanges de MONTAIGU : espaces publics aux abords (études Projet en cours)



En émergence :

- Pôle autocars à MAYENNE
- Pôle d'échanges à CHOLET

ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU RÉGIONAL

Accessibilité PMR du réseau régional ALÉOP : les GARES



Avancement du SDAP des gares régionales

Le **SDAP régional** rend obligatoire la mise en accessibilité PMR des gares prioritaires pour 2025.

La Région s'engage à rendre accessible progressivement les gares non prioritaires (cf. *charte pour l'accessibilité universelle du réseau de transport régional*).

Les gares prioritaires régionales sont accessibles depuis fin 2023

La gare du Mans (nationale) sera accessible fin 2025 (travaux en 2025)

La mise en accessibilité de gares non-prioritaires est programmée :

- La Ferté-Bernard : travaux en 2025
- Pont-Château : travaux en 2028
- Couëron et Mauves sur Loire : travaux en 2029/2030 à confirmer

ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU RÉGIONAL

Accessibilité PMR du réseau régional Autocar ALÉOP

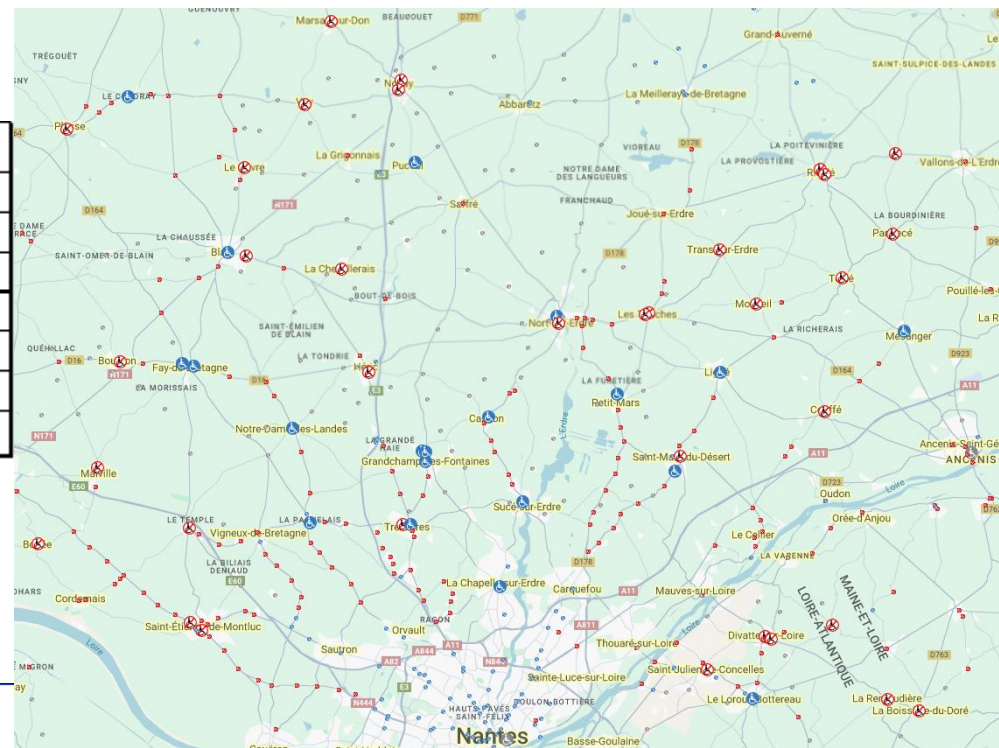
542 arrêts autocars régionaux prioritaires inscrits au Schéma directeur – Agenda Accessibilité Programmée

52 % des arrêts prioritaires actuellement accessibles (+23 mises en accessibilité en 2023 ; +20 à date en 2024)

35 % des arrêts prioritaires font l'objet d'un projet identifié

13 % des arrêts prioritaires sans projet identifié => sensibilisation des gestionnaires de voirie

	44	49	53	72	85	TOTAL
nombre de PAR prioritaires (dépôt du SDAP)	193	153	36	111	124	617
Nombre de PAR prioritaires actualisé	146	136	19	110	108	519
PAR prioritaires accessibles	83	37	17	69	73	279
PAR prioritaires restant	63	99	2	41	35	240
degré d'avancement	57%	27%	89%	63%	68%	54%
PAR prioritaire avec projet	40	86	1	27	17	171
dont travaux commencés (marché signé)	4	29		11	1	45



OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES TER

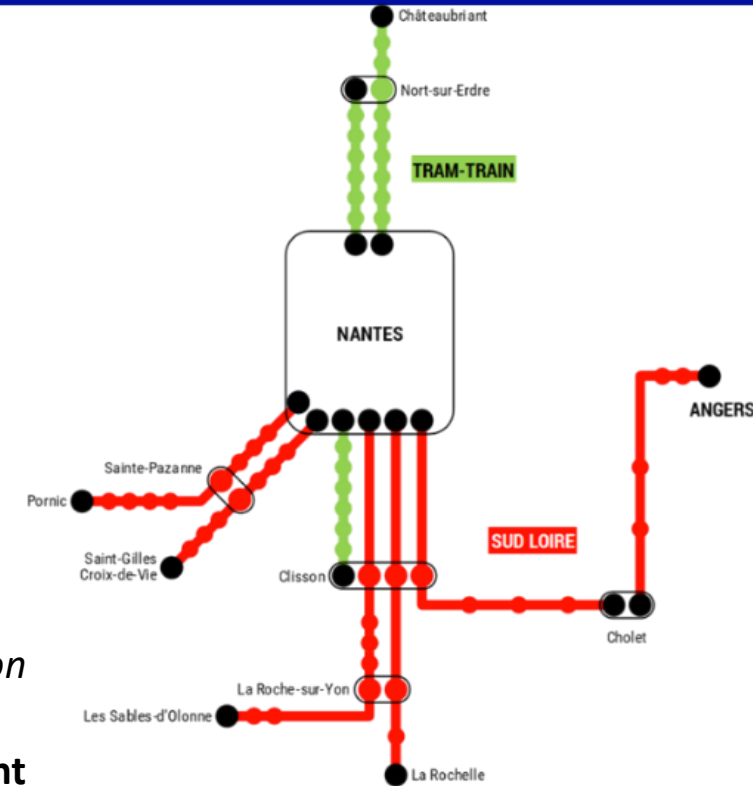
Attribution du premier contrat ouvert à la concurrence des trains de voyageurs – lignes Tram-Train Sud Loire

- Signature du contrat : 5 juillet 2023
- Attribution à SNCF Sud Loire Océan
- Début d'exécution des prestations : 15 décembre 2024

Calendrier prévisionnel des autres lots

En cours de stabilisation avec les Régions limitrophes

- Lot Etoile Mancelle : début d'exécution Service Annuel 2031
 - Prochaine procédure à lancer car achat de matériel neuf nécessitant une anticipation de l'attribution du contrat
 - Avis de pré-information au Journal Européen publié le 19 juin 2023 – Groupement d'Autorité Concédante avec Normandie approuvé le 31 mai 2024 – Lancement 3^{ème} trimestre 2024
- Lot interrégional avec Bretagne
- Lot Axe Loire : début d'exécution Service Annuel 2032 (fin de la convention monopolistique)



COVOITURAGE PAYS DE LA LOIRE



Bilan du dispositif d'incitation auprès des covoitureurs (janvier à octobre 2024)

Une moyenne de 4 000 trajets incités par jour ouvré



1 million de trajets incités



Mobilisation régionale de 1,9M€



2,2 Taux d'occupation



28 km distance moyenne



5 100 tCO₂ économisées



- **Budget 2024 = 2,2M€** avec un soutien Etat obtenu dans le cadre du Fonds Vert (1,1 M€)
- **Un dispositif qui essaime sur l'ensemble du territoire régional :**
 - Implication de 30 territoires AOM dans la diffusion territoriale du covoiturage,
 - Engagement de plus de 250 employeurs pro covoiturage sur la Région

EVALUATION DISPOSITIF

15 000 usagers hebdomadaire
Un effet levier du dispositif
estimé à 60%

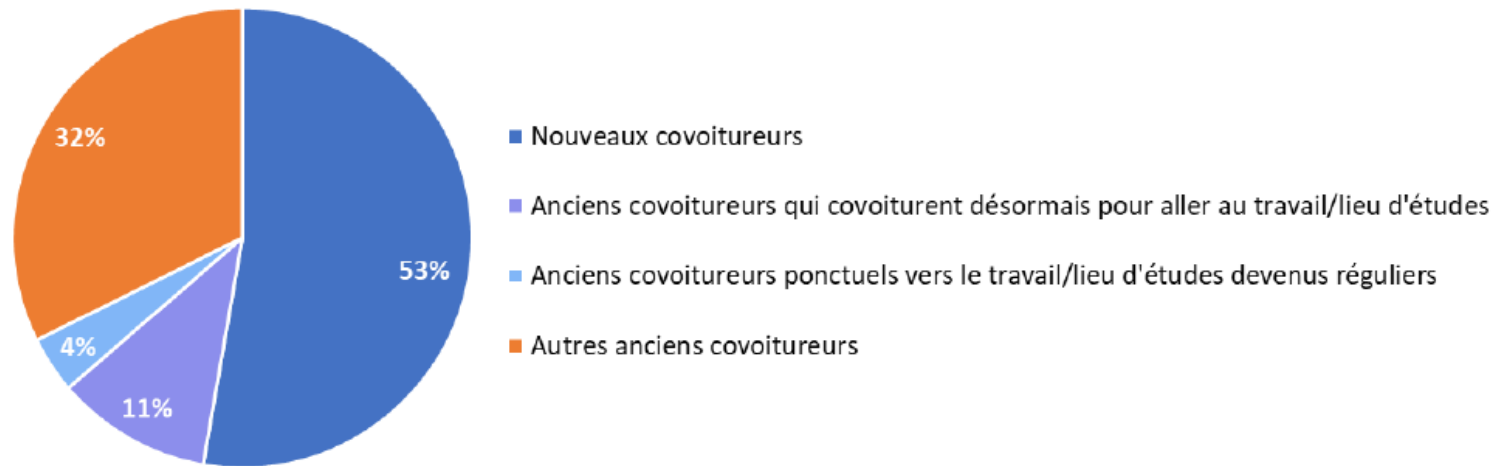
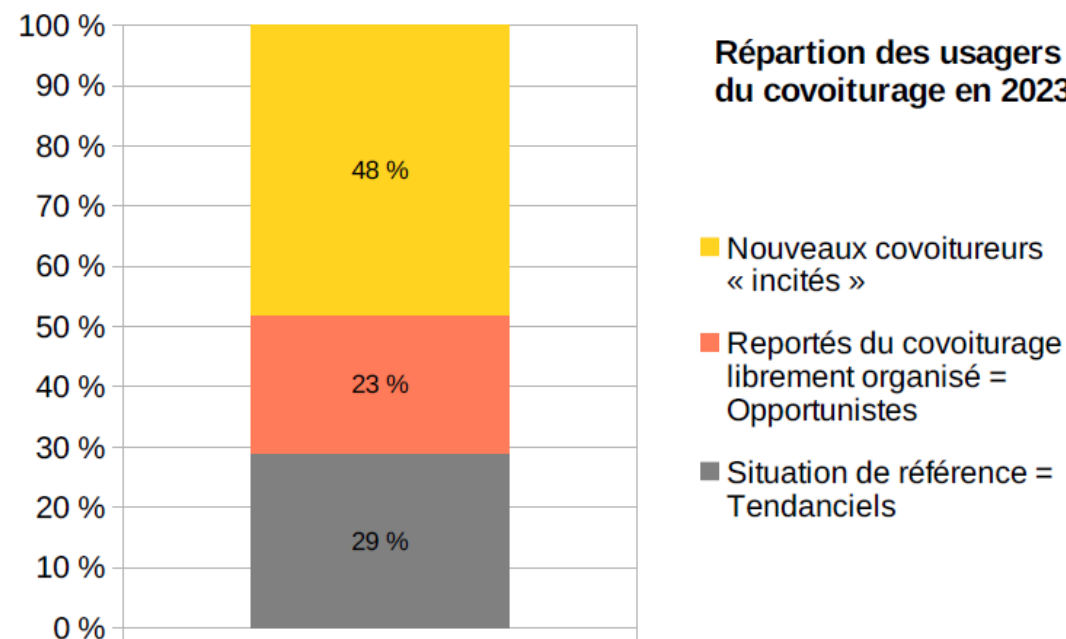
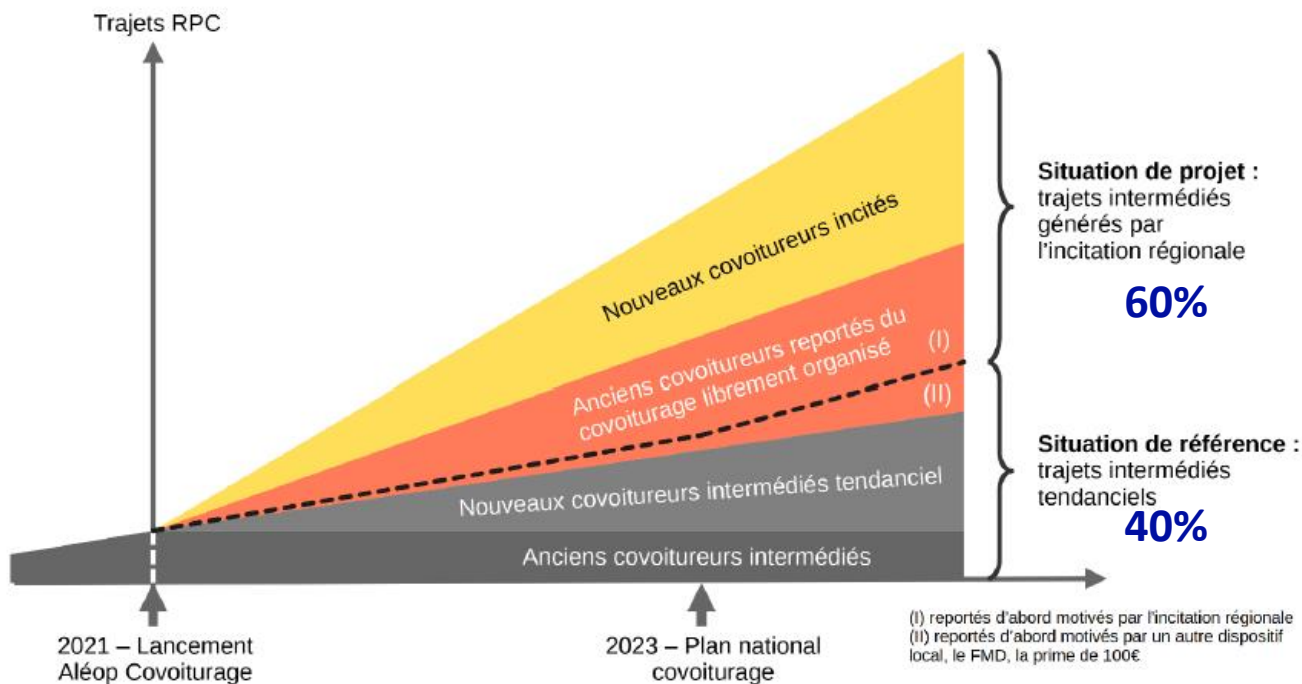


Illustration 14: Statut de covoiturage utilisateurs du dispositif et de ses plateformes partenaires (enquête usagers 2023)



Répartition des usagers
du covoiturage en 2023

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

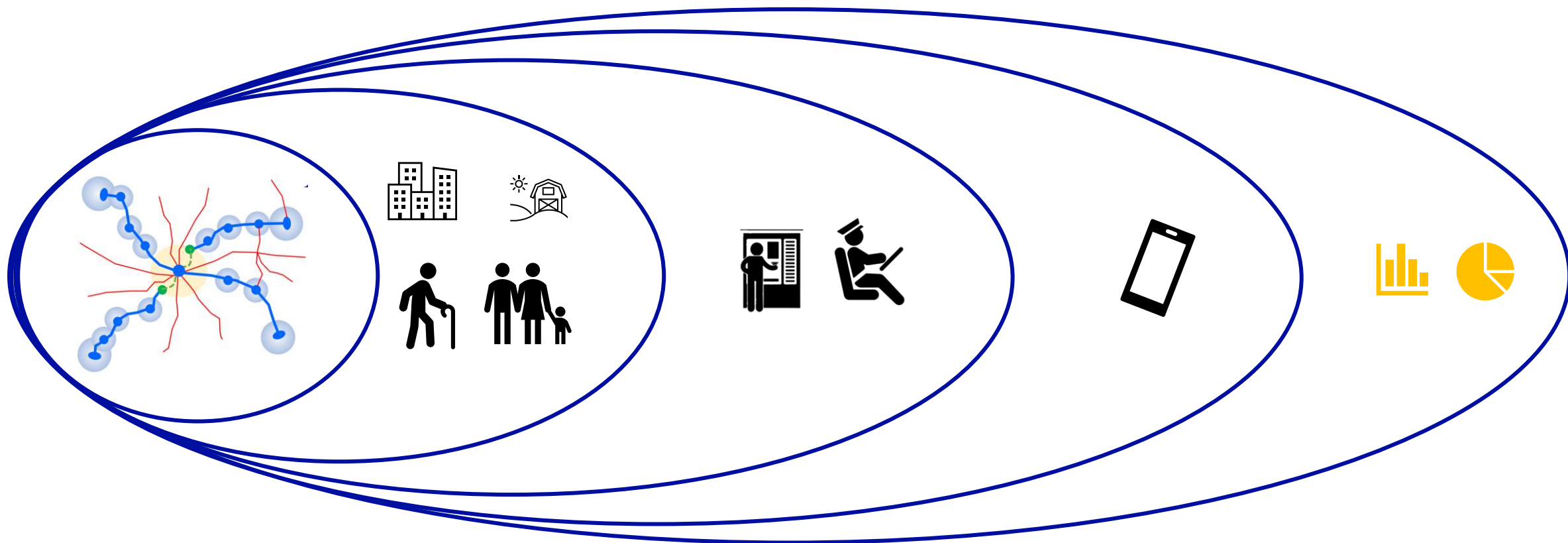


- ✓ **Une rentrée satisfaisante** pour le transport scolaire sur les 5 départements,
 - Engagement important des équipes des services Aléop (avec renforts) et de la Centrale Allô Aléop pour répondre aux usagers pendant la période d'inscription
 - Quelques difficultés : calages rendus nécessaires suite à la signature de nouvelles délégations de service public en Maine-et-Loire et en Mayenne, gestion des inscriptions tardives
- ✓ **Une vigilance maintenue** pour veiller à limiter les tensions liées à la pénurie de conducteurs.
- ✓ **Chiffres clefs** du transport scolaire au 31 octobre 2024 :
 - 137 025 élèves inscrits
 - 175 M€ de budget
 - 3 325 circuits scolaires
 - 14 930 points d'arrêts scolaires
- ✓ **Reprise de la compétence** de gestion des élèves en situation de handicap par le Département de la Mayenne à compter du 1^{er} janvier 2025

UNE AMBITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ



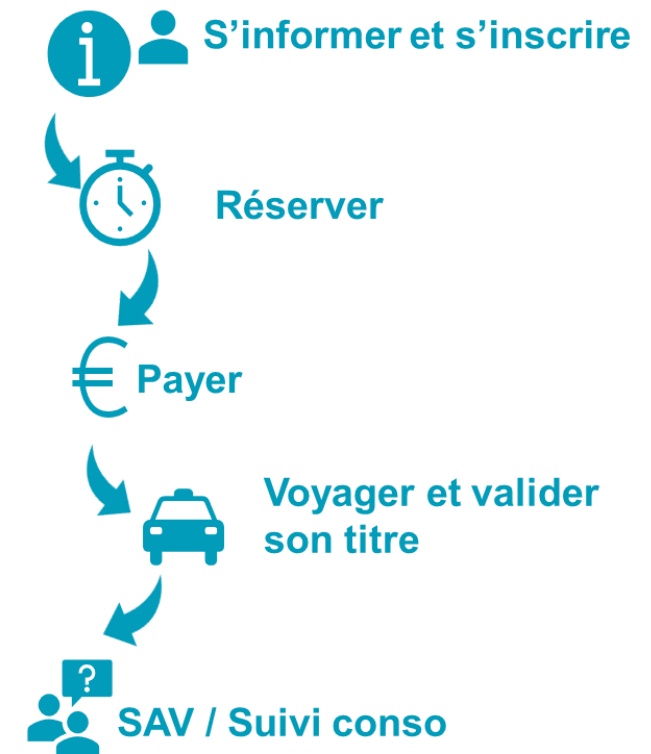
Un réseau
rénové et intégré ➡ dans une offre
adaptée aux ligériens
(gamme commerciale) ➡ vendue par un système
de distribution
régional ➡ accessible par une
plateforme numérique
multimodale ➡ pour mieux connaître
nos voyageurs et
s'adapter à leurs besoins



LANCEMENT DE 2 PROJETS STRUCTURANTS POUR LES SERVICES À L'USAGER

- Pour un parcours usagers sans couture, 2 projets structurants sont engagés : le nouveau **système de distribution régional et le MaaS (Mobility as a Service)**

- **Vente des titres de transport** routier à partir de fin 2025 et décembre 2026 pour le train
 - Le cœur de cible = application sur smartphone (m-ticket)
 - Maintien en dépannage de la vente à bord des cars et du TAD
 - Un complément de canaux de distribution : guichets/dépositaires, distributeurs automatiques en gare, achat via la centrale d'appels
 - Une solution technologique basée sur les codes-barres 2D
- **Les plus du MaaS**
 - Un nouveau site permettant de faire des achats en ligne, dans un parcours intégré quel que soit le mode de transport
 - La création d'un Compte usagers Aléop unique à échéance fin 2027
 - Une application Aléop qui pourra être étendue à d'autres services à partir de 2028



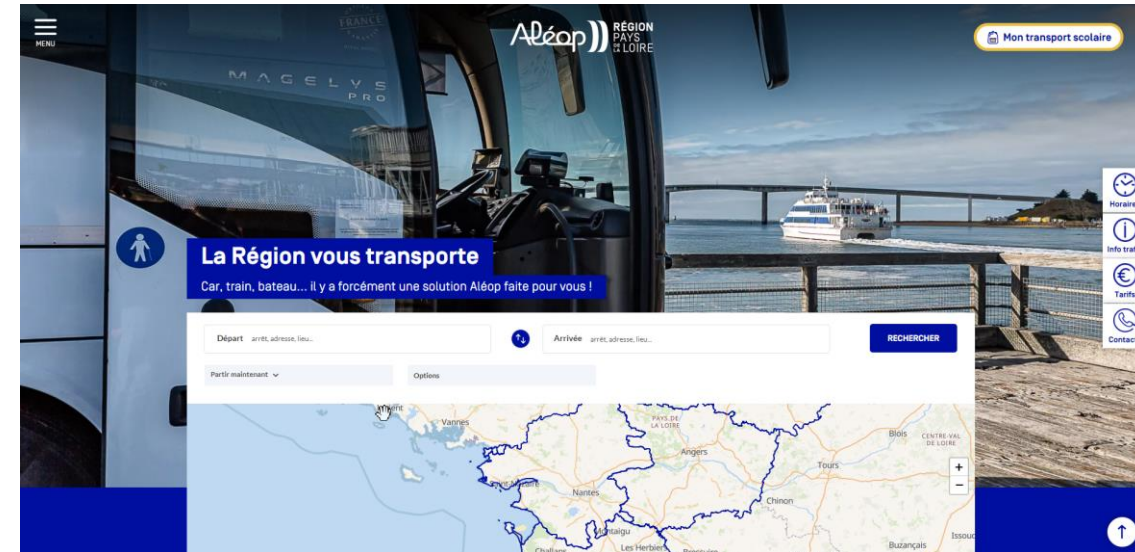
ÉVOLUTION DES MÉDIAS ALÉOP

Un **nouveau site internet Aléop** depuis juin 2023 :

- des codes graphiques plus ergonomiques, adaptés aux **nouvelles pratiques numériques** (mobile)
- des **accès plus directs** aux fonctions clés : la recherche d'itinéraires, les transports scolaires (inscriptions, horaires etc..), les différents services de transports régionaux
- un site **accessible** à 80 %

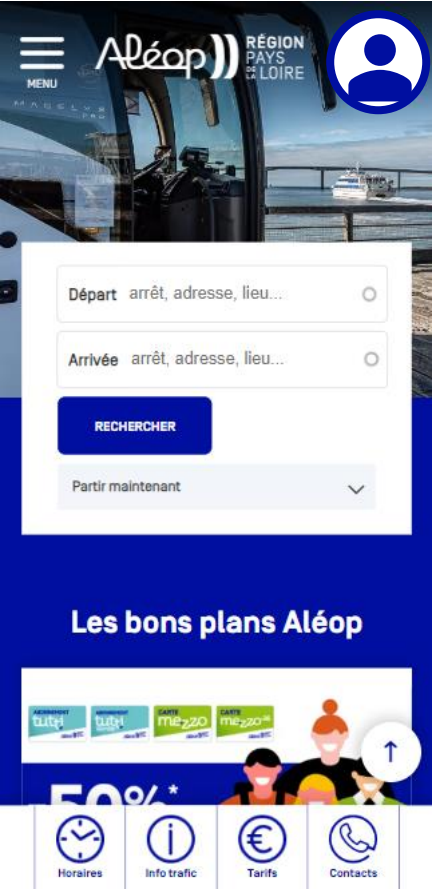


- Décision de faire évoluer **les médias Destineo** :
 - Suppression du site internet Destineo fin 2023 et intégration du calculateur d'itinéraire dans le site internet Aléop
 - Maintien de l'application Destineo jusqu'au déploiement de l'application Aléop au printemps 2026 (projet MaaS)

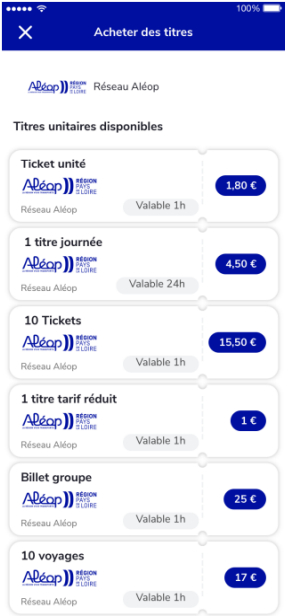


UNE APPLI ALÉOP A VENIR

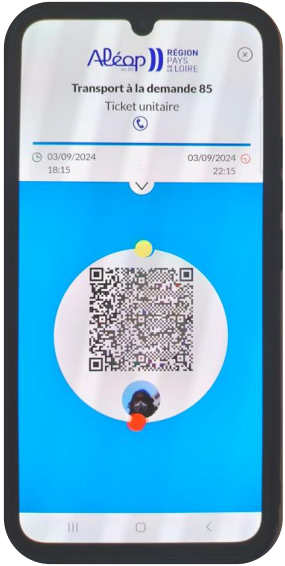
Un compte client Aléop unique



Forte évolution vers la vente

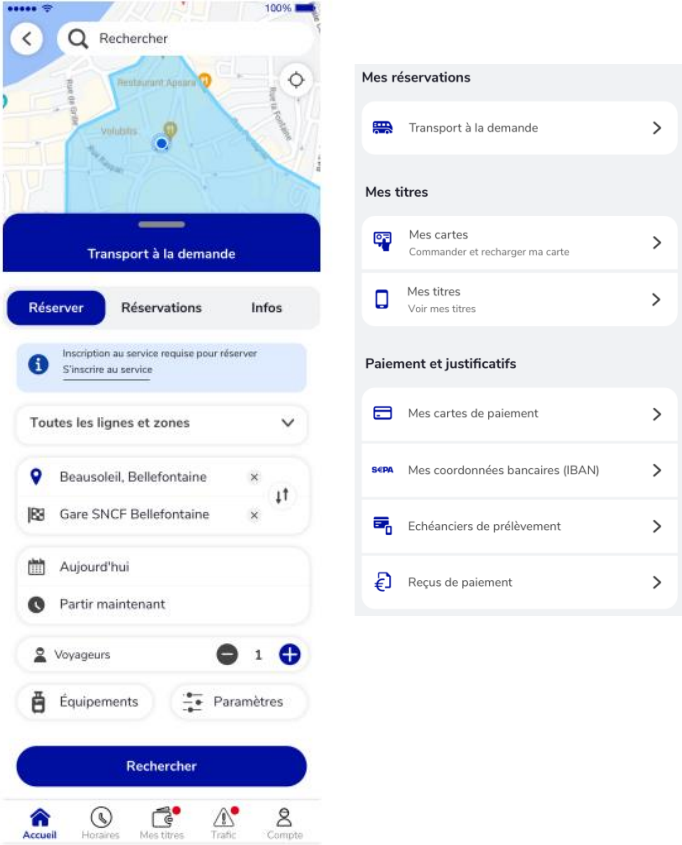


Exemple de portefeuille de titres sur le compte client



Exemple de M-Ticket Aléop à valider dans le car

Réservation transport à la demande et services vélo



UN SYSTÈME RÉGIONAL DE VENTE

CONFIRMATION DES OBJECTIFS

- Un Parcours 100% digital au cœur du service qui répond aux abonnés et aux occasionnels
- Un Parcours « voyage » immédiat » avec la vente à bord des cars et des TAD
- Un complément de canaux de distribution pour répondre à la fracture numérique



Agence



Dépositaires



Centrale d'Appel

- Limiter le nombre de supports différents en circulation
- Restreindre les durées de validités des titres sur E-billet pour minimiser les cas de fraude



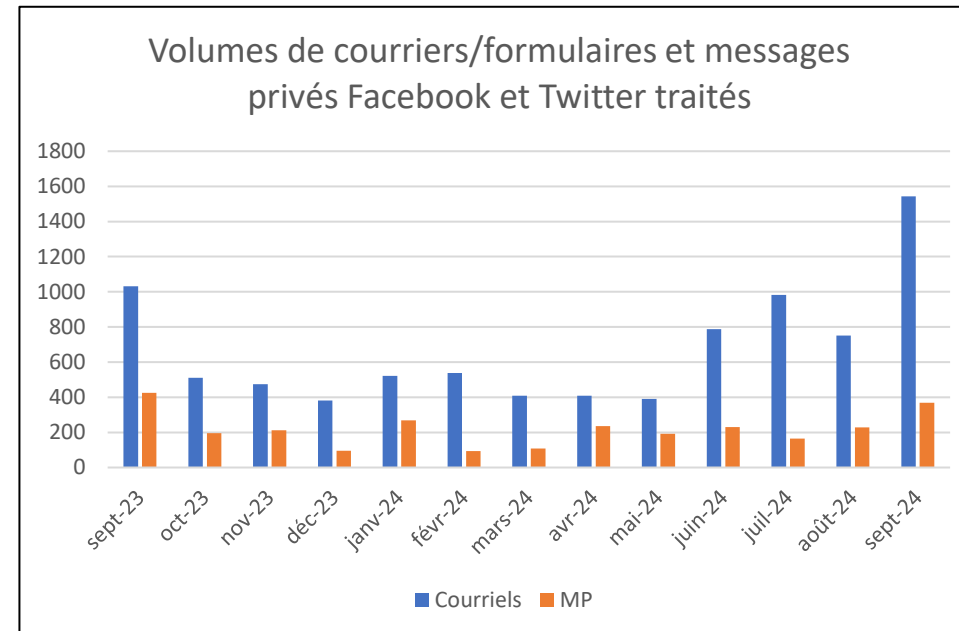
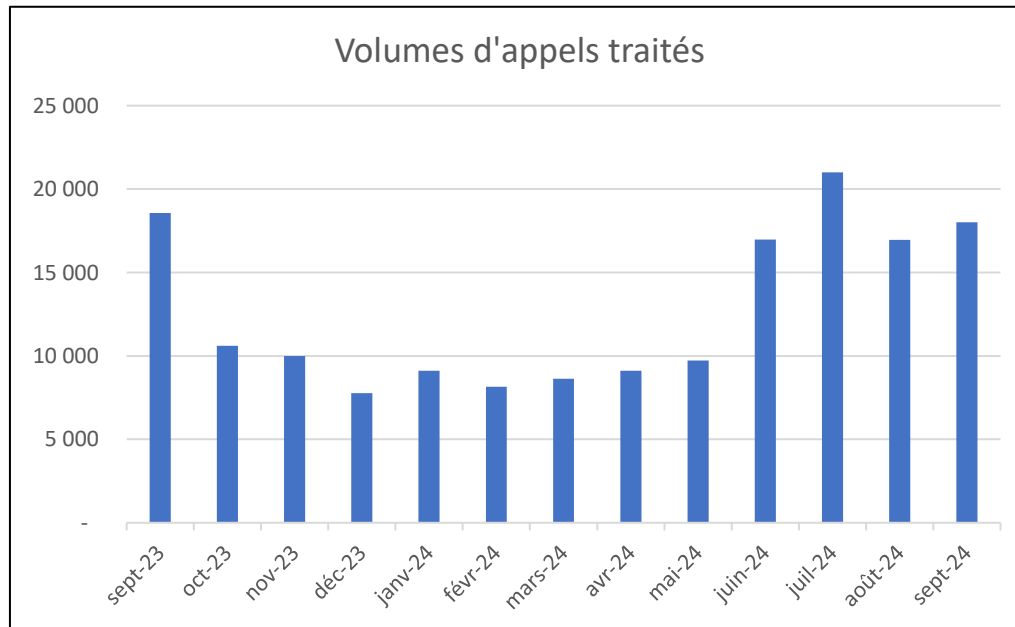
LA CENTRALE D'APPELS ALLÔ ALÉOP

- Depuis le 1^{er} septembre 2022, Aléop propose un numéro unique pour simplifier le parcours client interurbain routier, et proposer un service accessible à tous
- Des missions d'information, de réponses aux demandes des usagers, de réservation (TAD, UFR, vélos, groupes)

allô Aléop

► N°Cristal 09 69 39 14 14

APPEL NON SURTAXE



2 - ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT RÉGIONAL, TOUS MODES / PRÉSENTATION DE LA RÉFLEXION SUR LE PLAN DE TRANSPORT ROUTIER



EVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT FERROVIAIRE DEPUIS DÉCEMBRE 2023 ET A VENIR



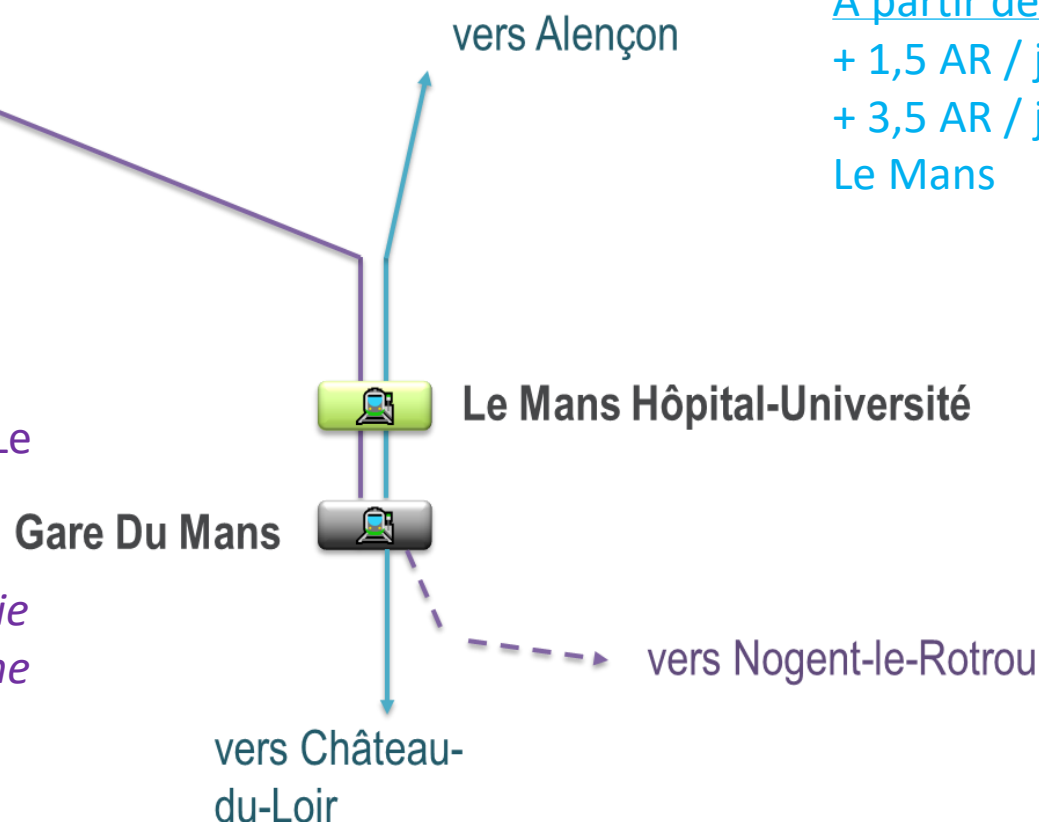
- Accompagnement de la création de la halte du Mans Hôpital-Université au 28 août 2023
- Développements de l'offre **périurbaine** sur l'Etoile Mancelle au Service Annuel 2024 et 2025

A partir de mi-décembre 2024 :

+ 1,5 AR / jour de semaine entre Alençon et Le Mans
+ 3,5 AR / jour de semaine entre Château-du-Loir et Le Mans

Développements d'offre diamétralisés entre Alençon et Château-du-Loir

⇒ La nouvelle halte sera desservie par 19 arrêts par jour de semaine entre Alençon et Le Mans (aujourd'hui 16)
⇒ dont 15 arrêts depuis/vers Château-du-Loir (aujourd'hui 5)



Depuis le 28 août 2023 :
Arrêt systématique des trains omnibus dans toutes les haltes

Depuis mi-décembre 2023 :
+ 2 AR / jour de semaine entre Le Mans et Laval (+ 3 AR le WE)

=> La nouvelle halte est desservie par 13 arrêts par jour de semaine entre Le Mans et Laval

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT FERROVIAIRE, ACCOMPAGNANT LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT TRAM-TRAIN SUD LOIRE



A partir du 15 décembre 2024 :

■ Ligne Nantes – Châteaubriant :

- Tous les services origine/destination Sucé sur Erdre sont prolongés jusqu'à Nort sur Erdre
→ passage de 19,5 à 25 allers - retours entre Nantes et Nort-sur-Erdre
- Le vendredi soir, création d'un Nantes – Nort sur Erdre (21h35) et d'un Nantes – Châteaubriant (22h35) pour correspondance avec les derniers TGV
- Le dimanche, création d'un aller – retour Nantes – Châteaubriant (15h10)

■ Lignes Nantes – Clisson :

- Du lundi au jeudi, création de 1,5 allers – retours
- Le vendredi, création de 2 allers – retours
- Le samedi, création de 3 allers – retours
- Le dimanche, création de 9 allers – retours

La période estivale (offre moins dense) est réduite aux 5 semaines comprises entre le 14/07 et le 15/08 (contre 8 auparavant)

ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION



- **Le contexte**

- Les tarifs ferroviaires et les tarifs des LER ont évolué significativement moins vite que l'indice des prix depuis 10 ans, faisant peser sur le budget de la Région un effort contributif élevé.
- Les recettes voyageurs du réseau ferroviaire Aléop ne couvrent qu'un tiers des charges d'exploitation du réseau.

- **Evolutions des tarifs ferroviaires (appliqués depuis le 1/11/2024) + Lignes routières Aléop 7, 12, 13, 15, 17, 26 :**

- Abonnements Aléop 26 ans et plus : augmentation de tarif de 2€ / mois
- Abonnements Aléop Moins de 26 ans : augmentation de tarif de 1€ / mois
- Augmentation de 4% sur les tarifs kilométriques de l'offre ferroviaire
- Depuis février 2024, évolution des conditions d'accès à la carte mobi, permettant d'augmenter significativement le nombre de bénéficiaires : ouverture sur la base des seules conditions de ressources et non plus du statut (la carte mobi est gratuite, et offre 50 ou 75% de réduction sur les billets)

- **Evolution de l'abonnement scolaire :** 155 € / an pour l'année scolaire 2024-2025, 170€ / an pour l'année 2025-2026

- **Ile d'Yeu :** augmentation des tarifs (+5%) à compter du 1^{er} janvier 2025

- **Travaux en cours :**

- Nouvelle évolution des tarifs ferroviaires et des tarifs LER à compter du 1/07/2025 pour rattraper définitivement le différentiel qui s'est créé depuis 10 ans entre évolution générale des coûts et évolution des tarifs
- Harmonisation de la tarification des autres lignes routières Aléop, augmentation de + 10% envisagée au 1^{er} juillet 2025

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT CAR



Nouvelles conventions de DSP au :

- 1^{er} septembre 2024 en Mayenne (lignes scolaires et lignes régulières), Maine et Loire (lignes régulières et renforts scolaires; suppression des lignes 18, 433, 443, création des lignes 427, 428), en Sarthe (Ligne Express Régionale: n°26)

- **Prochain renouvellement de DSP pour l'exploitation de services routiers à compter du 1er juillet 2025 en Loire-Atlantique (lignes régulières)**
- **Nouveaux marchés de transport scolaire sur les départements de Loire Atlantique, de Maine et Loire, Vendée et Sarthe à partir de septembre 2025**
- **Renouvellement de convention de DSP pour l'exploitation des gares routières de :**
 - Angers à compter du 1^{er} novembre 2025
 - La Roche-sur-Yon du 1^{er} janvier 2026

Verdissement de la flotte de cars

Aujourd'hui la flotte de cars régionaux compte 1 car électrique, 7 hybrides Diesel/électrique et 170 cars GNV dont la moitié de cars scolaires.

La Région est engagée dans l'expérimentation de retrofit BioGNV. Mise en service d'un 1^{er} car scolaire retrofité en Sarthe en partenariat avec Transdev au 1^{er} trimestre 2025.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT TAD



- **Poursuite du déploiement du TAD en 2024**
 - **Loire Atlantique** : déploiement sur l'espace périurbain nantais depuis juillet 2024, venant compléter la couverture totale des départements de Mayenne et de Maine-et-Loire et partielle de la Vendée.
 - **Au-delà de ce que permettent les marchés** : Mise en place de contraintes (à la réservation, limitation des distances, disponibilité des véhicules...) pour **maintenir le service** dans le cadre permis par les marchés.
 - Conséquences : réduction du nombre de réservations en Mayenne à Châteaubriant (-20% depuis juin), mais aussi en Maine-et-Loire (-16% depuis janvier).
- **Gel du déploiement envisagé en 2025 du fait des capacités budgétaires insuffisantes de la Région. Néanmoins :**
 - Souhait de maintenir une **équité territoriale d'accès à l'offre** : volonté de déployer le TAD sur l'ensemble de la Région
 - Exigence budgétaire de **contenir les dépenses** dans une fourchette de 3 à 4 M€/an pour tout le territoire régional
 - **Une nouvelle formule de TAD à imaginer**

RÉFLEXION SUR LE PLAN DE TRANSPORT REGIONAL



⇒ **Ambition de proposer un nouveau plan de transport routier régional**

- Cohérent et harmonisé,
- En tenant compte des différents contextes territoriaux,
- À même de provoquer du report modal

Objectif : attirer les publics non-captifs, massifier le report modal vers les transports en commun

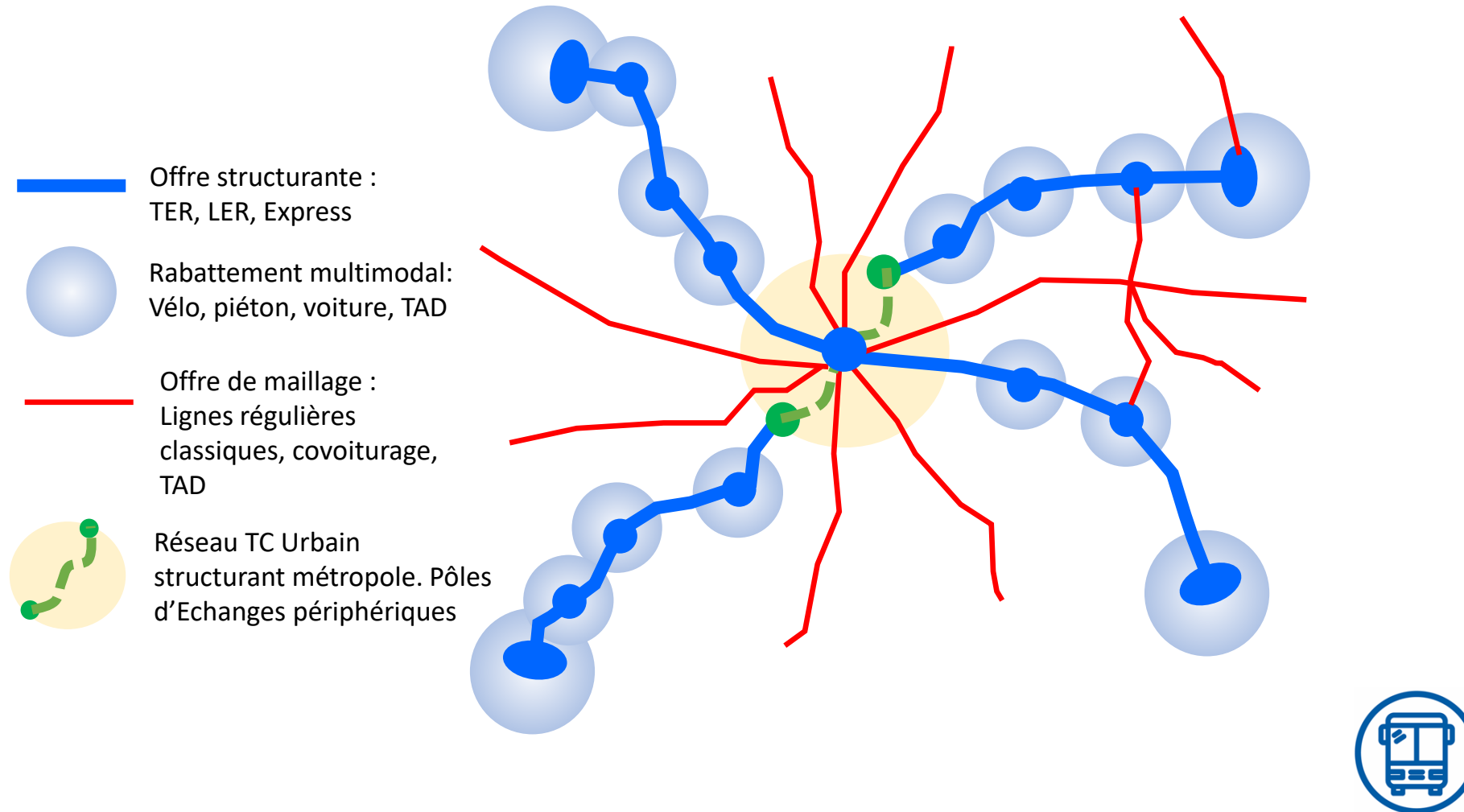
- Sont particulièrement ciblés les actifs dans leurs trajets pendulaires (domicile-travail, domicile-formation)

Comment ?

- En **redéployant** progressivement les moyens utilisés à ce jour
- En mettant en place davantage de **lignes express** sur les secteurs où existe un potentiel pour le report modal
- En faisant en sorte que le **TAD** représente une solution de rabattement soutenable et durable



MODÉLISATION DU SCÉNARIO



ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT MARITIME

=> Renouvellement de la flotte des navires, propriété de la Région des Pays de la Loire, mise à disposition de la Compagnie Yeu Continent pour assurer la continuité territoriale entre le Continent et l'île d'Yeu :

INSULA OYA III



en remplacement de INSULA OYA II

Navire de fret (193 tonnes) et passagers (391)
Mis en service le 1er mai 2023
Coût : 23,8 M€ HT



Renouvellement des 2 Navires à Grande Vitesse (NGV) actuels
au plus vite (arbitrage sur motorisation en cours) :

- en fin de vie (mise en service : 2006)
- avec des coûts de maintenance, de plus en plus élevés



Le Pont d'Yeu

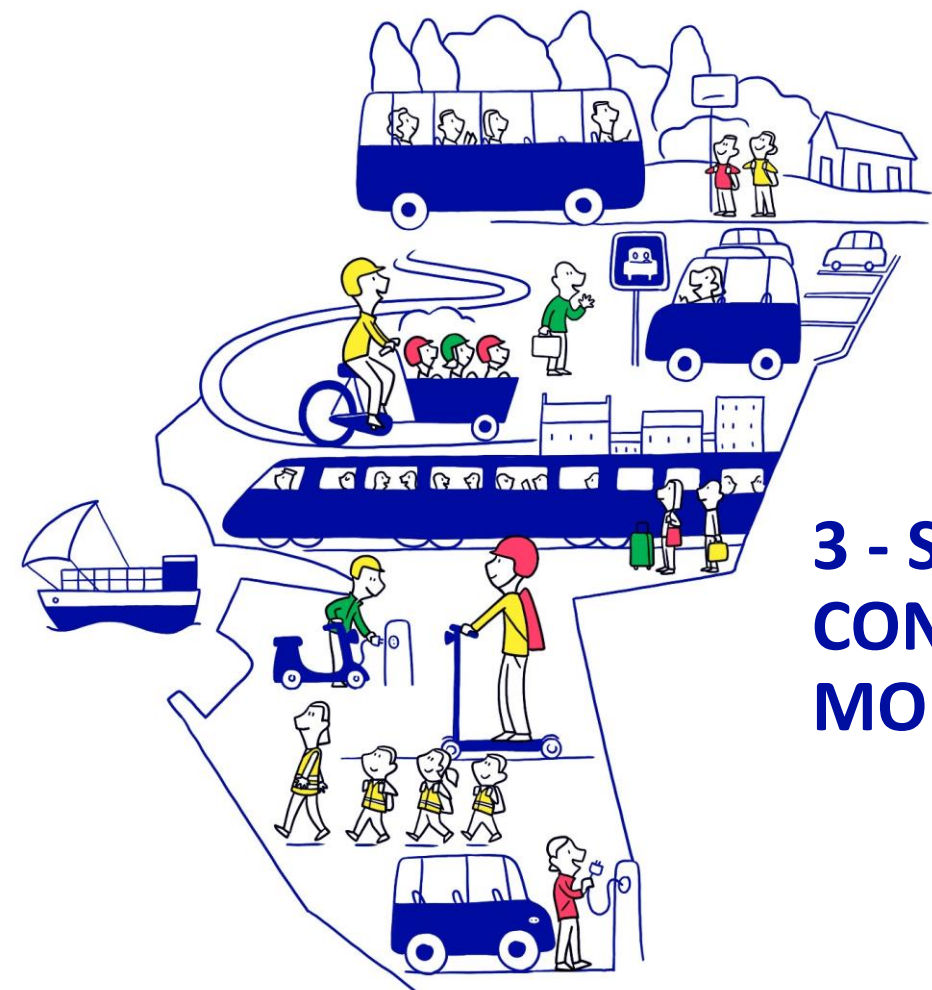


Le Châtelet



Renouvellements en améliorant l'impact environnemental de ces transports maritimes :

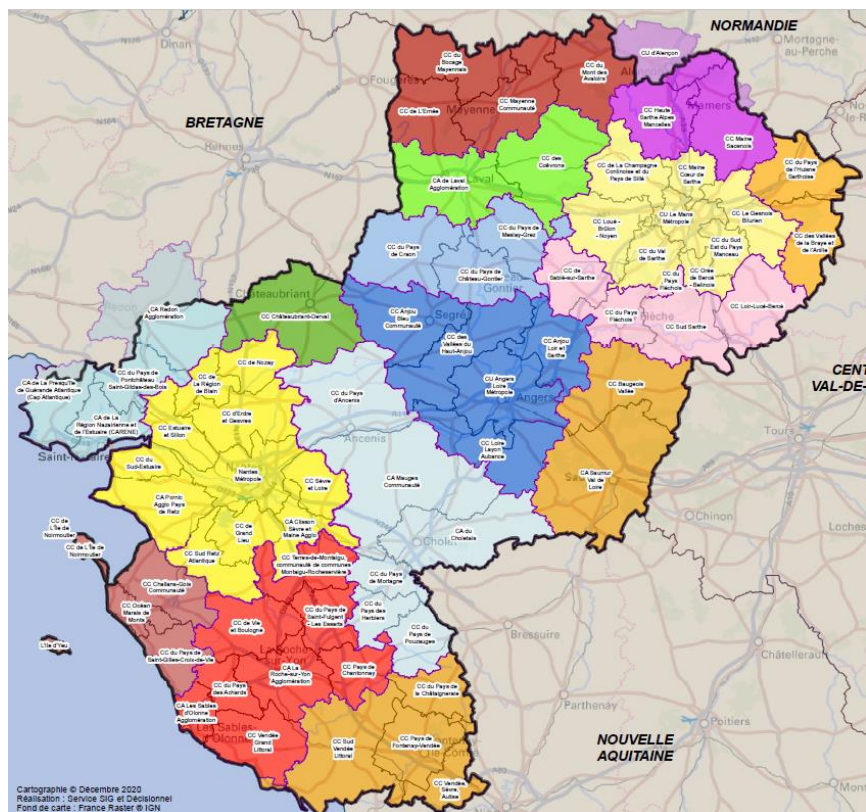
- Alimentation électrique à quai à Port Joinville et à Port Fromentine
- Filtres SCR sur les lignes d'échappement de l'Insula Oya 3 – en projet pour les futurs NGV
- Recherche d'une Motorisation pour les futurs NGV visant à décarboner a minima les phases de chenalage
- Projet NGV : Vitesse moins élevée (28 nœuds v/s 30) pour un Temps de Parcours un peu plus long (35 min. v/s 30)
- Projet NGV : Coût estimé : 2x16 M€



3 - SUIVI DE L'ÉLABORATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DES MOBILITÉS



LES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE MOBILITÉ



Nouvel objet de coopération entre collectivités actrices de la mobilité proposé par la loi LOM (2019)

L'ÉCHELLE : le bassin de mobilité. 16 bassins définis en Pays de la Loire (déc. 2020)

LE CONTENU

= Un cadre posé pour une meilleure **coordination des services de transport/mobilités** et la **mise en cohérence** des actions des collectivités, EPCI AOM, Département, Région, gestionnaires de pôles d'échanges, SDE pour garantir un meilleur service aux usagers dans leurs déplacements quotidiens.

= Espace de dialogue pour **envisager des expérimentations** à l'échelle des bassins et évaluer leur mise en œuvre

LE DEPLOIEMENT DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE MOBILITE

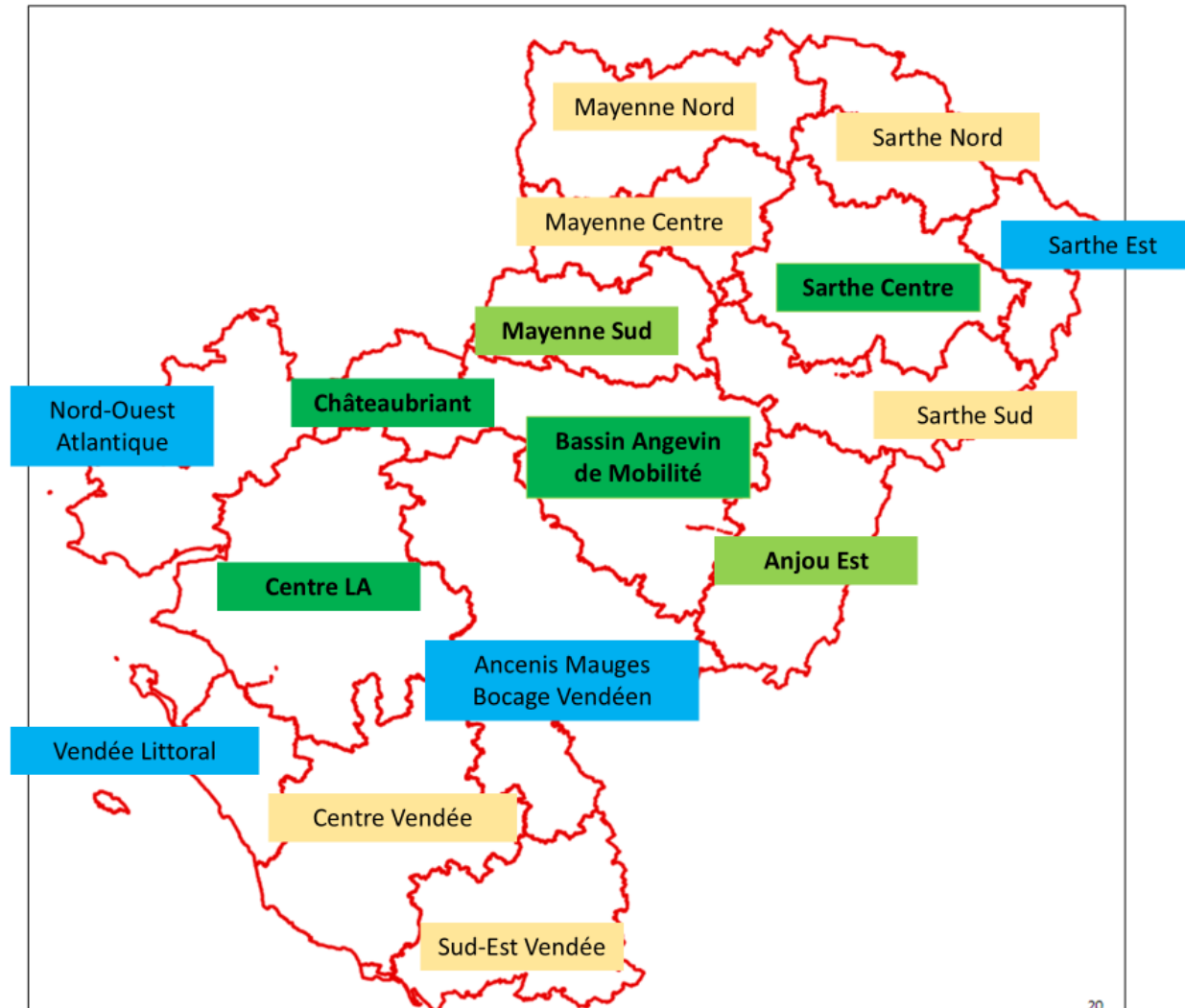
COM adoptés et signés

2023

2024

Perspectives d'adoption 2025

Perspectives d'adoption 2026



LES ACTIONS EMBLÉMATIQUES



Des **actions adaptées** à chaque bassin, des **enjeux partagés** sur différentes thématiques :

- Évolution de l'offre structurante de lignes régulières
- Déploiement de l'offre de Transport à la Demande
- Développement collectif du covoiturage du quotidien
- Construction d'itinéraires cyclables inter-territoriaux
- Établissement de feuilles de route sur l'intermodalité
- Poursuite de la communication Mobilités et de l'accompagnement au changement
- Simplification du parcours usager
- Structuration de la mobilité solidaire

PAYS DE LA LOIRE MOBILITÉS



Pays de la Loire Mobilités doit permettre, via une ou plusieurs SPL, de :

- **Acheter et gérer des actifs**, matériels roulants **ferroviaires** en premier lieu, voire ateliers de maintenance,
- **Doter la Région des moyens nécessaires à l'exercice plein et entier de sa compétence**,
- Disposer d'un **outil de coopération entre AOM facilement mobilisable pour répondre rapidement aux attentes des territoires et des Ligériens**,
- **Mutualiser les moyens humains et financiers pour développer une offre de services de mobilités :**
 - Services vélo
 - Transport à la demande
 - Covoiturage,
 - Conseils, sensibilisation et animation,
 - Prestations d'études dans les domaines des transports et mobilités.
 - Etc.
- **Mettre en œuvre les Contrats opérationnels de mobilité**

4 - POINTS DIVERS, ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



Merci

Hôtel de la Région
1, rue de la Loire — 44966 Nantes
T. : 02 28 20 50 00
www.paysdelaloire.fr

